



Le 11 mai 2022- FL/SB

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 23 MARS 2022

Le conseil syndical de l'Association Syndicale Autorisée du Parc s'est réuni le mercredi 23 mars 2022 à 20h30, dans la salle Raymond Wagrez, au siège de l'association, sous la présidence de Monsieur François LEJEALLE, président.

PRÉSENTS :

Philippe ALRIC (syndic), **Frédéric CERTAIN** (syndic), **Jean-Jacques CHIOZZI** (syndic), **Frédéric DELMAS** (syndic), **Claude KOPELIANSKIS** (maire-adjoint), **François LEJEALLE** (président), **Pierre LIEBAERT** (syndic suppléant), **Sabine MARNIQUET** (syndic) et **Jean-Luc POTTIER** (syndic).

REPRÉSENTÉS :

Patricia BUTEL (syndic) représentée par Jean-Jacques CHIOZZI, **Joel CREVOISIER** (syndic) représenté par François LEJEALLE, **Nathalie GANZEL** (vice-présidente) représentée par François LEJEALLE, **Nathalie PASSEDOUET** (syndic) représentée par Sabine MARNIQUET.

ABSENTS EXCUSES:

Serge GODAERT (maire-adjoint) et Monsieur **Christian MARC** (syndic)

00 °° 00

Le quorum (au moins sept syndics présents ou représentés) étant dépassé, monsieur François LEJEALLE déclare la séance ouverte à 20h44.



I – Approbation du projet de compte rendu de la réunion du conseil syndical du mercredi 16 février 2022

Monsieur le président porte au vote le projet de compte rendu de la réunion du conseil syndical du mercredi 16 février 2022, tel qu'il a été transmis avec l'ordre du jour.
Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

II – Rapport des commissions

➤ Administration Générale – Sécurité – Juridique (Philippe ALRIC)

❖ Résultat des votes de l'Assemblée des propriétaires 2022

L'assemblée s'est tenue le mardi 22 mars 2022, dans la salle Montesquieu, à Maisons-Laffitte, sous la présidence de François LEJEALLE, président de l'ASP.

Conformément à nos nouveaux statuts, nous avons cette année appliqué le nouveau calcul des voix. Le nombre de voix détenu par chaque membre est calculé en fonction de la superficie du terrain de sa propriété :

- une voix équivaut à dix mètres carrés (10m²).
- Tout propriétaire de dix mètres carrés ou moins dans le périmètre du Parc dispose d'une voix. 3.
- Seuls seront pris en compte les nombres entiers de voix.
- L'arrondi se fera systématiquement au nombre entier supérieur. En outre, tous les propriétaires ont droit de vote, même à une voix, ce qui n'était pas le cas avant.

Le nombre de rôles émis était de **3 289**, réparti entre **2 726 associés** totalisant un nombre de **268 628 voix**. Le quorum à atteindre était donc de **134 315 voix**, ce qui fut le cas puisque **149 297 voix**, représentant **704 rôles** ont été comptabilisées.

De ces 149 297 nous avons, pour le vote, dû retirer :

- **4 172 voix**, représentant 44 rôles, car « hors-délai » (*article 9.3*)
- **87 443 voix** ont été retirées à France Galop car au-delà des 10 000 voix autorisées par membre (*article 10*)
- Total des voix pour le vote : **57 682**

Les résultats des votes pour l'approbation des rapports d'activité et financier se répartissent comme suit :



Pour **57 058 voix exprimées** (soit 98.92% des voix)

POUR	56 222	Soit	98,53 %
CONTRE	20	Soit	0.04 %
NULLES	9	Soit	0.02 %
BLANC	807	Soit	1.41 %

Pour information, nous comptons parmi nous environ **130 personnes hier soir** (comptage salle). Parmi elles, 119 ont émarginé le registre et 105 ont voté.

Le responsable de la commission administration générale, sécurité et juridique tient à revenir sur le déroulé de la prochaine assemblée, afin d'éviter que certaines personnes qui sont venues ne puissent pas voter car ils doivent partir avant la fin de l'assemblée. Certes, l'usage veut que le rapport financier soit toujours présenté en dernier mais il semble pertinent de mener une réflexion afin de revoir l'organisation d'ensemble de l'assemblée, quitte par exemple à présenter le rapport financier en premier. De plus, il serait bon pour les prochaines années à ce que tous les rapports d'activités soient courts, concis, explicites et limpides.

A noter, aucun représentant de la Mairie de Maisons-Laffitte n'était présent.

Enfin, Monsieur Alric tient à remercier Monsieur Chiozzi et Madame Marniquet, pour leur excellent travail de sensibilisation auprès des résidents sur l'importance de renvoyer leur pouvoir. Il rappelle une fois encore à l'ensemble du conseil syndical l'importance de ce travail en amont pour la bonne tenue de l'Assemblée.

Pierre Liebaert suggère que nous précisions sur la convocation l'heure à partir de laquelle ils peuvent arriver pour émarginer et l'heure à laquelle la réunion commence.

➤ **Budget-finances (François LEJEALLE et Pierre LIEBAERT)**

Monsieur Liebaert indique au conseil syndical qu'il souhaite organiser une réunion, hors cadre du budget supplémentaire, de réflexion et de projection pour les investissements pluriannuels. En effet, puisque la nouvelle nomenclature le permet, il lui semble pertinent que chaque commission réfléchisse à un ou plusieurs projets qui pourrait rentrer dans ce cadre.

Monsieur Liebaert rappelle au conseil syndical qu'il est prévu de publier régulièrement sur le compte propriétaire des informations relatives aux finances de l'ASP au fur et à mesure de l'année. L'idée est de communiquer sur des décisions budgétaires importantes, avant l'exercice de présentation du compte administratif voté en assemblée.



❖ **Approbation du compte administratif 2021**

Le compte administratif 2021 du budget laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement

- Recettes : 1 816 923,59 €
- Dépenses : 1 460 119,78 €
- Excédent : 356 803,81 € (résultat comptable)

Section d'investissement

- Recettes 512 506,37 €
Restes à réaliser : 0 €
- Dépenses : 555 851,31 €
Restes à réaliser : 32 688,06 €
- Déficit : 43 344,94 € (résultat comptable)
plus 32 688,06 € soit 76 033,00 €

Compte tenu du report des résultats de l'exercice précédent s'élevant à 467 647,35 € en section d'investissement, le résultat de clôture de l'exercice 2021 permet de constater :

- Section de fonctionnement, un résultat excédentaire de 356 803,81 €
- Section d'investissement, un résultat excédentaire de 424 302,41 €

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 tel que présenté.

❖ **Approbation du compte de gestion 2021**

Il est proposé au Conseil Syndical d'approuver le compte de gestion 2021. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses comme en recettes. Il comporte une balance générale de tous les comptes ainsi que le bilan comptable de de l'ASP. Il est demandé au Conseil Syndical de constater la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion 2021.

❖ **Affectation des résultats 2021**

Il est proposé au Conseil Syndical de voter la répartition suivante :
affectation du résultat de la section de fonctionnement 356 803,81 € à la section d'investissement au compte 1068 « *Excédent de fonctionnement capitalisé* ».

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité l'affectation des résultats 2021.



➤ **Communication (Nathalie GANZEL)**

Jean-Jacques Chiozzi tient à présenter ses félicitations à Nathalie qui a eu une excellente initiative hier et réalisé une présentation très interactive et attractive.

Frederic Certain souhaite que l'on trouve une manière d'exposer les photos prises par drone au grand public, notamment sous la forme d'une « exposition plein-air ».

➤ **Espaces verts, environnement et développement durable** **(Frédéric CERTAIN)**

❖ **Premier résultat de l'enquête en ligne « circulation douce »**

Frederic Certain indique avoir lancé une enquête en ligne, auprès des copropriétaires qui avaient transmis leur adresse mail, sur des sujets de circulations. Sur 1300 personnes sollicitées, plus de 300 personnes ont répondu, ce qui est assez encourageant. Le questionnaire restera en ligne jusqu'au 30 avril, l'analyse des réponses n'est donc pas terminée à ce jour. Toutefois quelques résultats peuvent être communiqués.

La première question était « Faut-il prêter attention aux circulations douces ? », la réponse est très majoritairement oui, à plus de 97% des participants. Sur ces circulations douces, quelles sont celles qu'il faut privilégier ? Il est intéressant de voir qu'on a un certain équilibre entre les piétons (31%) et les vélos (34%), le cheval se porte à 16% et les transports en commun à 12% qui sont très peu utilisés dans le Parc. Également, le partage de la voirie entre les différents usagers est une source d'anxiété pour 22% des personnes ayant répondu à l'enquête, ce partage fait toutefois partie du Parc et nous savons l'apprécier. Question suivante, faut-il continuer à partager nos voies ? Sur cette question les avis sont très partagés mais on se rend compte que la majorité de nos membres trouvent qu'il s'agit de la bonne pratique, qu'il faudrait toutefois sécuriser davantage, notamment en renforçant les circulations piétonnières (réfection des contre-allées par exemple). Il existe une certaine demande pour les pistes cyclables, mais là aussi il nous faut concilier beaucoup de choses et nous devons avancer avec beaucoup de prudence.

En conclusion, l'idée n'est pas de prendre toutes ces réponses en l'état mais de faire ressortir des tendances fortes. Monsieur Certain note une réelle volonté de mettre en place des journées sans voiture. D'autre part, les cyclistes ont beaucoup répondu au questionnaire et sont probablement surreprésentés dans l'enquête.

Le président rajoute à ce titre que la totalité de la piste cyclable Eglé va être refaite cette année, élargie de 50 centimètres et le revêtement va également être refait.

Frederic Certain revient sur le grand débat qui anime le Parc depuis tant d'années : celui de la vitesse. Dans le questionnaire, il a été demandé si les résidents étaient favorables à l'installation



d'une zone 30 dans le Parc et la réponse est oui à 63%, soit près des deux tiers. C'est là un point important pour l'ASP, même si nous connaissons parfaitement la position du Maire, qui l'a encore rappelé lors du dernier conseil municipal.

Monsieur Kopelianskis indique qu'un radar pédagogique va être remis avenue Eugène Adam. Par ailleurs, la mairie réfléchit à une solution pour réduire la vitesse sur l'avenue Molière, suite à une demande très appuyée des propriétaires de chevaux.

Monsieur Alric précise que la réflexion ne date pas d'hier, et qu'il avait été conclu que l'avenir de l'hippodrome devait être connu afin de faire un projet sensé. L'environnement est atypique : des maisons de retraite en bordure, le projet du RER V, l'accès aux carrières hippiques,...

❖ Offre de l'ONF

La commission souhaite disposer d'un état des lieux et d'une assistance technique quant à la gestion des réserves boisées placées au sein du Parc. Une demande de devis a donc été faite auprès de l'agence d'étude de l'ONF, Office National des Forêts. A noter, la cellule « Arbre conseil » île de France interviendrait sur le projet, dans le cadre spécifique de l'arboriculture ornementale ou hors forêt.

Frederic Certain indique que la commission espaces verts, environnement et développement durable a prévu de former des personnes au recensement des arbres ce qui permettra éventuellement de réactualiser la facture auprès de l'ONF.

A noter, le devis s'élève aujourd'hui à 20 376 euros TTC.

Frederic Certain souhaite qu'il y ait une logique d'engagement, notamment par rapport au devis. Une réponse rapide doit être donnée car il faut lancer le processus au plus vite. Il souhaite avancer avec l'accord du Conseil mais rappelle le caractère urgent de la demande.

Pierre Liebaert s'engage sur les finances, un léger réajustement devra sans doute être fait, mais les budgets supplémentaires sont faits pour cela.

❖ Sorties botaniques

Deux sorties botaniques vont être organisées par l'ASP, les samedis 2 avril et 21 mai à 14h30. Le rendez-vous est fixé devant la boîte aux lettres de la place Marine.

Monsieur Certain demande à Ségolène Bonnet de faire un mailing pour envoyer les invitations aux résidents.

François Lejealle n'est pas très favorable à l'envoi d'un mailing aux 1300 personnes dont nous disposons des adresses mails car il ne faut pas que l'ASP se retrouve avec 200 personnes qui se présentent le jour J pour la visite.

Après discussion, il est décidé qu'un lien Doodle sera joint à ce mailing afin que les participants puissent s'y inscrire et ainsi limiter le nombre de participants à 30 par sortie.



➤ **Hippisme** (Jean-Jacques CHIOZZI)

RAS.

➤ **Urbanisme** (présenté par François LEJEALLE)

RAS.

➤ **Voirie et circulation** (Jean-Luc POTTIER)

RAS.

III – Divers

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, **la séance est levée à 21h29.**

Le Président

François LEJEALLE